

Des ossements trouvés à Lagrange ?



L'Avenir - Local: Huy-Waremme - 27 avr. 2015
Page 6

ANTHISNES - Conseil communal Suite à un débat houleux sur des ossements humains qui auraient été découverts par un promeneur, le groupe MR-IC a quitté la séance. Julie DE PAUW Vendredi soir, le début du conseil communal a été quelque peu agité à Anthisnes. En cause? La demande du groupe ...

ANTHISNES - Conseil communal

Suite à un débat houleux sur des ossements humains qui auraient été découverts par un promeneur, le groupe MR-IC a quitté la séance.

Julie DE PAUW

Vendredi soir, le début du conseil communal a été quelque peu agité à Anthisnes. En cause? La demande du groupe d'opposition MR-IC d'ajouter un point en urgence. «Un promeneur aurait découvert des ossements humains et des déchets de cercueils à Lagrange, a expliqué Françoise Tricmont. Nous demandons donc à ce que le point soit mis en urgence afin d'ouvrir une enquête.» Si Marc Tarabella, le bourgmestre, a bien affirmé qu'il y aurait des éclaircissements à faire sur ce point, il n'a pourtant pas estimé que l'urgence était nécessaire. «On met un point en urgence quand c'est un problème à délai, ce qui n'est pas le cas ici, a insisté le bourgmestre. Mais le point peut être mis dans les communications, il sera dans le procès-verbal et il y aura une enquête et un rapport au prochain conseil communal.»

Pas assez pour le groupe MR-IC qui demande alors une suspension d'audience. Après quelques minutes, le groupe d'opposition décide de réitérer sa demande. «Vu la gravité et le caractère inquiétant de la situation, nous vous redemandons si vous acceptez de mettre le point en urgence.» Ce sera un «non» définitif pour le bourgmestre.

Le groupe d'opposition décide alors, ni plus ni moins, de quitter la séance. «Scandaleux» pour la majorité, qui estime d'autant plus qu'il ne peut pas y avoir d'ossements humains. «Avec ces affirmations, vous jetez la pierre sur le personnel communal. Et s'il y avait effectivement des os, il faut aller à la police et ne pas attendre le conseil communal pour faire du spectacle», lance alors le bourgmestre. «On n'a jamais accusé le personnel communal», a répondu vigoureusement Françoise Tricmont, avant de quitter définitivement la séance avec les autres membres du groupe.

En provenance d'une concession non-renouvelée?

Un coup d'éclat sur lequel est encore revenue la majorité anthisnoise en fin de conseil. «Auparavant, on pouvait réenfouir les tombes dont les concessions n'étaient pas renouvelées après 30 ans. Désormais, il faut détruire les cercueils et mettre les ossements dans un ossuaire», a expliqué Marc Tarabella. «C'est un boulot pas toujours évident mais qui a été fait avec respect par un personnel de qualité», a insisté Francis Hourant, échevin des travaux.